

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FONTAIN – LA VEZE – PUGEY

Compte rendu du Conseil Syndical du mardi 30 juin 2020

Le 30 juin 2020 à vingt heures le Conseil Syndical du SIFALP s'est réuni en mairie de Fontain, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VAGNE, Président du SIFALP, à la suite de la convocation adressée le 23 juin 2020.

Membres présents :

Commune de Fontain : Jean-Pierre VAGNE, Catherine HAMELIN, Claire APFFEL
Commune de La Vèze : Jean-Pierre JANNIN, Jacques CHOPARD, Jérôme TRONCIN
Commune de Pugey : Céline MOISSON, Yannick FAVORY, Emmanuelle MAUCOURANT

Invités présents :

Frank LAIDIÉ : Maire de Pugey

Secrétaire de séance : Claire APFFEL

ORDRE DU JOUR :

- 1/Election du président
- 2/Élection des vice-présidents
- 3/Gestion de la crise sanitaire
- 4/Remplacement ATSEM
- 5/Questions diverses

Jean Pierre Vagne installe les nouveaux délégués.

Le conseil syndical est constitué de 9 délégués (3 par commune) et le bureau de 3 personnes (1 par commune).

Le bureau est donc constitué d'un président et de 2 vice-présidents.

Jean-Pierre Vagne comme président sortant dresse le bilan du dernier mandat pendant lequel a eu lieu la rénovation du groupe scolaire. Cette rénovation d'envergure a duré 2 ans (2016-2018).

Coût : 2,4 Millions d'€ (60% via des subventions / 40% prêt à taux zéro lié à la transition énergétique prévue au projet avec le passage d'un chauffage électrique à un chauffage aux pellets.

L'arrivée de Pugey (750 habitants et 60 élèves) dans le syndicat a facilité la mise en œuvre de cette rénovation.

Le groupe scolaire est confronté à une baisse structurelle des effectifs (perte d'environ 10 élèves par an = solde élèves sortants – élèves rentrants).

Pour la rentrée 2020/2021 environ 185 élèves sont prévus.

A la rentrée 2019, l'éducation nationale a supprimé une classe passant de 9 à 8 classes libérant ainsi une salle. Dans la conjoncture COVID actuelle l'espace est un atout !

Lors du mandat précédent, l'équipe du SIFALP a mis en place avec succès un travail collégial et le bureau a très bien fonctionné.

I/ Election du président

Jean-Pierre Vagne demande qui est candidat.

Yannick Favory est le seul candidat

Il est élu à l'unanimité.

2/Election des vice-présidents

1er Vice-Président :

Yannick Favory Président élu procède à l'élection des 2 vice-présidents

Catherine Hamelin (Fontain) est candidate au poste de 1ère vice-présidente
Catherine Hamelin est élue à l'unanimité.

2^{ème} Vice-président :

Jérôme Troncin (La Vèze) est candidat il est élu au poste de 2ème vice-président à l'unanimité.

C'est la première fois depuis la création du SIFALP que le président n'est pas de Fontain. C'est une belle proposition de Jean-Pierre, saluée par le nouveau président, d'initier une présidence tournante entre les 3 communes constituant le SIFALP...à poursuivre.

Michel Tirole conseiller municipal délégué à Fontain sera responsable de l'assistance logistique / technique / entretien / petits travaux / maintenance à l'école.

3/ Gestion de la crise sanitaire

16/03/20 : fermeture école / Accueil des enfants de soignants avec un roulement des enseignants

11/05/20 : déconfinement et mise en route de la 1^{ère} phase, rentrée pour les GS-CP et CM2 (1 seul groupe pour les volontaires)

La crise a renforcé le rôle des élus locaux qui ont dû prendre leur responsabilité dans les différents calages et mises en place du déconfinement à travers des discussions avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves tout en gérant les inquiétudes et les incertitudes de chacun.

02/06/20 : accueil de toutes les classes en 2 groupes pour répondre à la mesure sanitaire de maximum 15 élèves / classes.

25/06/20 : retour de tous les élèves pour les 2 dernières semaines. La décision collégiale des enseignants, des parents d'élèves, des Francas et des élus prise, en conseil d'école, avant les consignes du protocole mis en place par le gouvernement.

Nous ne connaissons pas les conditions pour la rentrée 2020/2021.

Les conditions sanitaires de la rentrée peuvent nous conduire à appliquer un protocole sanitaire spécifique.

4/ Remplacement ATSEM

Gestion du personnel : le groupe scolaire bénéficie de 3 ATSEM au lieu de 2. Un départ en retraite à la fin de l'année permettait de passer à 2 ATSEM mais les incertitudes liées au COVID ainsi que la classe mixte CP/GS nous incitent à conserver pour l'année prochaine 3 ATSEM.

Le recrutement en cours est facilité par la possibilité de repositionner une personne fonctionnaire des collectivités territoriales et directrice adjointe des Francas en remplacement de l'ATSEM.

Cette personne a toutes les compétences mais pas le concours d'ATSEM qu'elle devrait passer pour valider ce poste sur le long terme.

5/ Questions diverses

Effectifs 2020/2021

CM2 = 26

CM1 = 25

CE2 = 24

CE1 = 21

CP = 30

GS = 24

MS = 16

PS = 18

Classes pluri-niveaux : 11 GS + 8 CP = 19

13 GS + 10 PS = 23

16 MS + 8 PS = 24

Les effectifs ne sont pas encore stabilisés et sont en évolution. Des inscriptions sont déjà prévues en maternelle.

L'érosion des effectifs scolaires est à prendre en compte et un travail spécifique est à faire pour connaître les naissances dans chaque commune afin d'avoir une visibilité à N+3 et anticiper les arrivées potentielles.

Difficile de conserver les 8 classes dont une aurait déjà dû disparaître si la politique ministérielle actuelle n'était pas favorable aux écoles primaires.

• **ACTIONS A COURT TERME**

- Les statuts du SIFALP sont à modifier du fait du passage de 4 à 3 communes.
- Réflexion sur le nom de l'école ?
- Equiper la classe mixte CP / GS en matériel spécifique CP avec le matériel stocké à Pugey.
- Appel d'offre numérique cofinancé à 50% (montant global compris entre 3000 € et 15000€) par Education nationale et l'ETAT. Réponse demandée avant le 28 Août. Estimation demande école = 4K€ soit 2 K€ pour le SIFALP.

Demande de l'école

2 vidéoprojecteurs interactifs / 1 caisson protecteur pour le vidéoprojecteur du gymnase / système de sonorisation mobile pour l'école / 3 caméras pour rétroprojecteur / Un robot interactif pour les langues.

Prévoir lors de la préparation du budget une ligne d'investissement sans détail qui peut être affectée à différent projet mais dont le montant ne doit pas être dépassé. Pour cet appel d'offre numérique, prévoir une demande de modification du budget lors du prochain SIFALP.

Pour mémoire : 1^{er} AO (2017) : achats tablettes et équipement réseau wifi à l'école = 15K€ soit 7,5k€ d'investissement pour le SIFALP.

-Projet cirque = résidence d'artistes prévue pour avril 2021. Durée 1 mois à destination de toutes les classes et travail d'un spectacle par les enfants pour les parents. Ce cirque va pouvoir être installé sur le terrain de M Debois qui jouxte l'école.

-BUDGET :

Répartition des charges 40% sur la base de la population de chaque commune et pour 60% sur la base du nombre d'élèves scolarisés par commune.

Le budget SIFALP est voté mi-février en amont du budget des communes qui doivent prévoir leur contribution SIFALP.

Budget : 320K€ (300K€ communes + 20K€ CAF) – Pas d'augmentation de la part des communes.

Arrivée de Pugey en 2016 : Hausse des élèves scolarisés en maternelle. L'intégration des personnels de l'école de Pugey a entraîné une hausse du budget de fonctionnement mais a également permis une contribution plus large pour avoir la surface financière nécessaire au projet de rénovation.

Existence d'un déséquilibre budgétaire de 30K€ par an

L'excédent d'investissement est de 195 K€, il permet d'éponger la situation mais il y a nécessité d'un retour à l'équilibre rapidement car cet excédent doit être utilisé à des fins d'investissement.

- **ACTIONS A MOYEN TERME**

- + Recherche d'économie à faire à moyen terme = Travail sur le budget 2021**

- + Gestion des contrats précaires avec une réorganisation des petites missions (accompagnement bus, ménage...)

- + **GROS ENJEU** du mandat : optimisation du budget alloué au FRANCAS pour le périscolaire et l'extrascolaire. Budget 2020 = 93K€

Inflation des coûts : de moins en moins d'élèves et une enveloppe dédiée aux Francas de plus en plus importante.

Déficit lié au manque d'enfant sur certaines activités : 7 enfants en moyenne le mercredi dont certains venant de commune hors SIFALP (lié à la fermeture des périscolaires de nombreuses écoles alentour).

Coût du Mercredi = 24K€ financé à hauteur de 15K€ par le SIFALP. Réflexion sur la création de tarifs pour les « extérieurs » plus chers ou demande de contribution aux communes dont les « extérieurs » sont issus.

L'ensemble de l'activité « extrascolaire » des FRANCAS est déficitaire avec un coût pour les parents faibles par rapport au niveau de prestation et un coût du périscolaire (nécessaire pour de nombreux parents qui travaillent) beaucoup plus cher – Equilibre à travailler.

- + **PEDT** (Projet Educatif Des Territoires) à réunir = SIFALP + Parents d'élèves + Equipe enseignante

- + Relancer la consultation des parents et le sondage internet sur leurs attentes

Demande forte des parents d'élèves sur la restauration scolaire qu'il faudra le cas échéant trouver le moyen de financer.

Problème : le financement des communes dans le contexte actuel des transferts de compétences est compliqué car le budget des communes a beaucoup baissé

- + Travail à envisager également sur la tarification des repas : création forfait ?

- + Organiser une réunion publique dans chaque commune pour faire comprendre les impératifs de gestion et échanger sur les attentes des parents.

- + Organiser une réunion avec les FRANCAS (directeur + animateurs)

- + Pistes pour la restauration scolaire : mise en concurrence prestataire, future cuisine municipale Grand Besançon Métropole.